

Je prétends, monsieur l'Orateur, qu'il n'y a pas lieu de déclencher des élections. Le premier ministre pourrait jouer son rôle de diplomate. Il pourrait s'entretenir avec le chef de l'opposition (M. Stanfield). Ces deux hommes sont des dirigeants de la Chambre des communes. En outre, monsieur l'Orateur, les traditions et les coutumes de cette institution sont confiées à leur garde. Pourquoi ne peut-on pas transiger? Cela m'est égal que nous établissons un autre précédent. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) pourrait arranger les choses, et je le dis en toute honnêteté.

Peu m'importe que le premier ministre, M. Pearson, reste au pouvoir pendant cinq semaines encore. Soit toute, il a servi son pays pendant 50 ans. Voilà ce que je lui dis: Renoncez à la motion et sauvez le Parlement, sauvez nos libertés. En échange, nous mettrons fin à ce débat. Nous vous laisserons au pouvoir pendant cinq semaines encore. Nous aurons certainement expédié les affaires essentielles, le budget supplémentaire et les crédits provisoires pour la fin de mars. Il nous sera alors loisible de proroger la session ou d'ajourner, le congrès libéral, pourra avoir lieu et un nouveau chef sera choisi, le premier ministre pourra alors se retirer avec honneur. Nous laisserons le nouveau chef du parti libéral revenir à la Chambre et y présenter éventuellement un budget pour redresser la situation financière et économique du Canada. J'en appelle au premier ministre et au parti libéral. Le parti libéral a une longue et honorable histoire. Quel est le parti qui a lutté pour un gouvernement responsable, pour la liberté de parole, pour la représentation par le peuple—c'est le parti libéral. C'est le parti libéral qui au 19^e siècle a représenté la liberté. Ce n'était pas comme maintenant un parti opportuniste et avide de puissance. Je conjure les membres du parti libéral de faire pour le Parlement et pour le pays ce que leurs ancêtres ont fait pour le Canada au 19^e siècle. Voilà ma solution du problème. Elle est réalisable par la voie de négociations, sans obliger le pays à voter et sans nous encombrer d'un précédent qui sapera le dynamisme du Parlement. Voilà, monsieur, ce que j'en pense.

• (9.50 p.m.)

[Français]

M. Charles-Eugène Dionne (Kamouraska): Monsieur l'Orateur, les circonstances ont voulu que les travaux de la Chambre soient retardés depuis quelques jours, par le jeu d'un Règlement et de procédures qui devraient être modifiés. La population canadienne désire autre chose que des débats stériles entre politiciens qui semblent chercher la meilleure occasion d'assurer l'avenir de

[L'hon. M. Churchill.]

leur parti, au lieu de préparer l'avenir du pays. Espérons, au moins, que le précédent qui sera sans doute créé aura des effets salutaires dans l'orientation des modifications qu'il est nécessaire d'apporter à la procédure.

Nous assistons présentement à un débat qui a été provoqué par un manque d'observation de la part de l'équipe libérale, qui ne semble pas réaliser que les citoyens canadiens sont déjà écrasés par une variété de taxes qui contribuent à amener les plus rusés à utiliser des moyens variés pour contourner les règlements établis.

Les circonstances se prêtent assez bien, ici, pour ajouter que le système financier vicié que nos politiciens appuient et duquel ils s'accommodent a grandement contribué à amener les citoyens à chercher des moyens d'éviter, dans la mesure où ils le peuvent, les nombreuses taxes et les impôts trop lourds qui les accablent.

Nos politiciens, avec cette mentalité de «taxeux», sont dans une forte proportion responsables de l'état de choses que nous constatons relativement au sens des responsabilités, à l'honnêteté et à la droiture dans les relations entre individus. Le système d'imposition a contribué—je le souligne de nouveau—à amener les citoyens à utiliser leur faculté imaginative pour découvrir des moyens de conserver le salaire qu'ils gagnent, soit en falsifiant leurs déclarations d'impôt sur le revenu, soit en imaginant différentes déclarations qui, selon eux, pourraient diminuer un peu la pression qu'ils subissent de toutes parts par les «taxeux» de toutes catégories.

Partout on sent la pression exercée par ceux qui paraissent avoir une attention particulière pour protéger le système qui a établi cette mentalité qui veut que les taxes aient été en vigueur depuis la création du monde, et les partisans du groupe sont déjà enclins à croire à leur immortalité. C'est sans doute la raison qui explique un peu l'absence d'un grand nombre de députés à la Chambre, le 19 février 1968, et l'attitude provocante du ministre des Finances (M. Sharp), docile serviteur du système, qui semblait avoir hâte d'enregistrer son vote en faveur de la clique de financiers qui l'obligent à vider les poches des citoyens canadiens par toutes sortes de trucs afin de conserver son prestige de grand argentier. Malheureusement pour lui et les barons du système, le soir du 19 février, les circonstances ont voulu que la majorité des représentants du peuple présents à la Chambre pensent aux travailleurs et aux contribuables, en général peu fortunés, et qui ne peuvent plus supporter ce régime de pompage. C'est ce qui a amené un vote défavorable à l'adoption du bill C-193.

C'est une victoire sur la dictature financière, qui a trop souvent triomphé, et tous les